



Noix

N°12
26/09/2019



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
**« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix / Noisette N°12
du 26/09/19 »**



Bulletin disponible sur les sites :

bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr ; www.fredon-limousin.fr
et le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **[événements agro-écologiques](#)** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Mouche du brou** : marquer les arbres et/ou zones contaminées.
- **Carpocapse** : fin des périodes de risque.
- **Anthraxoses** : dès la fin de la récolte, broyer les feuilles et les fruits.

Récolte

Les noix sont arrivées à maturité lorsque :

- ✦ Les cloisons médianes sont totalement brunes ;
- ✦ Les cerneaux se détachent correctement de la coque.

Mesures prophylactiques – inoculum 2020

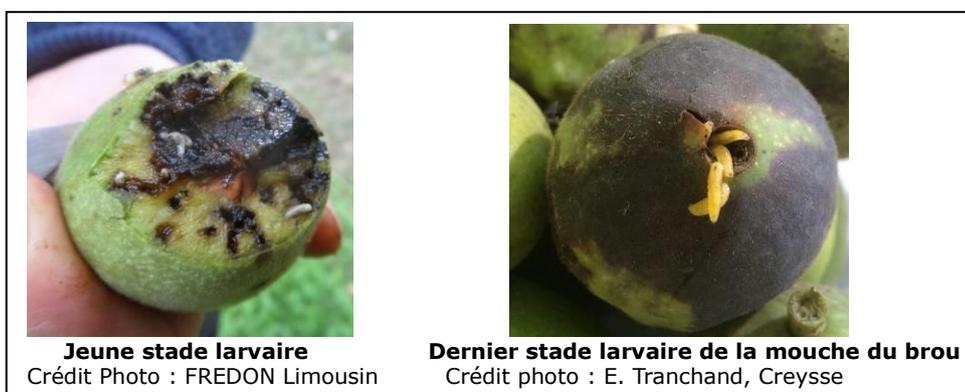
Il est conseillé de réaliser un broyage avant récolte pour éliminer les noix ayant chutées précocement, principalement à cause de dégâts carpocapse, bactériose et anthracoses. Cette action permettra de diminuer l'inoculum pour la campagne 2020 et ainsi de préserver la qualité de la récolte à venir.

Ravageurs

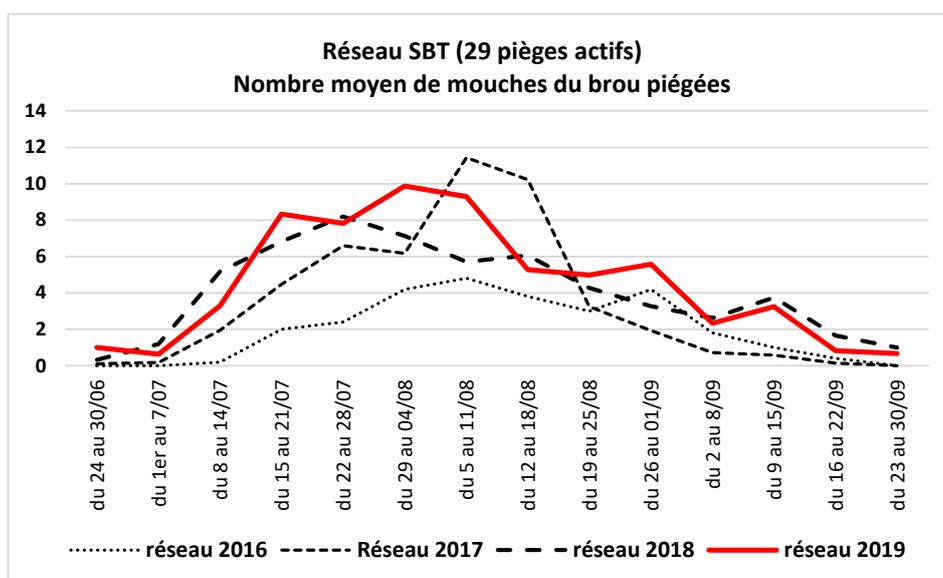
- **Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)**

Observations du réseau

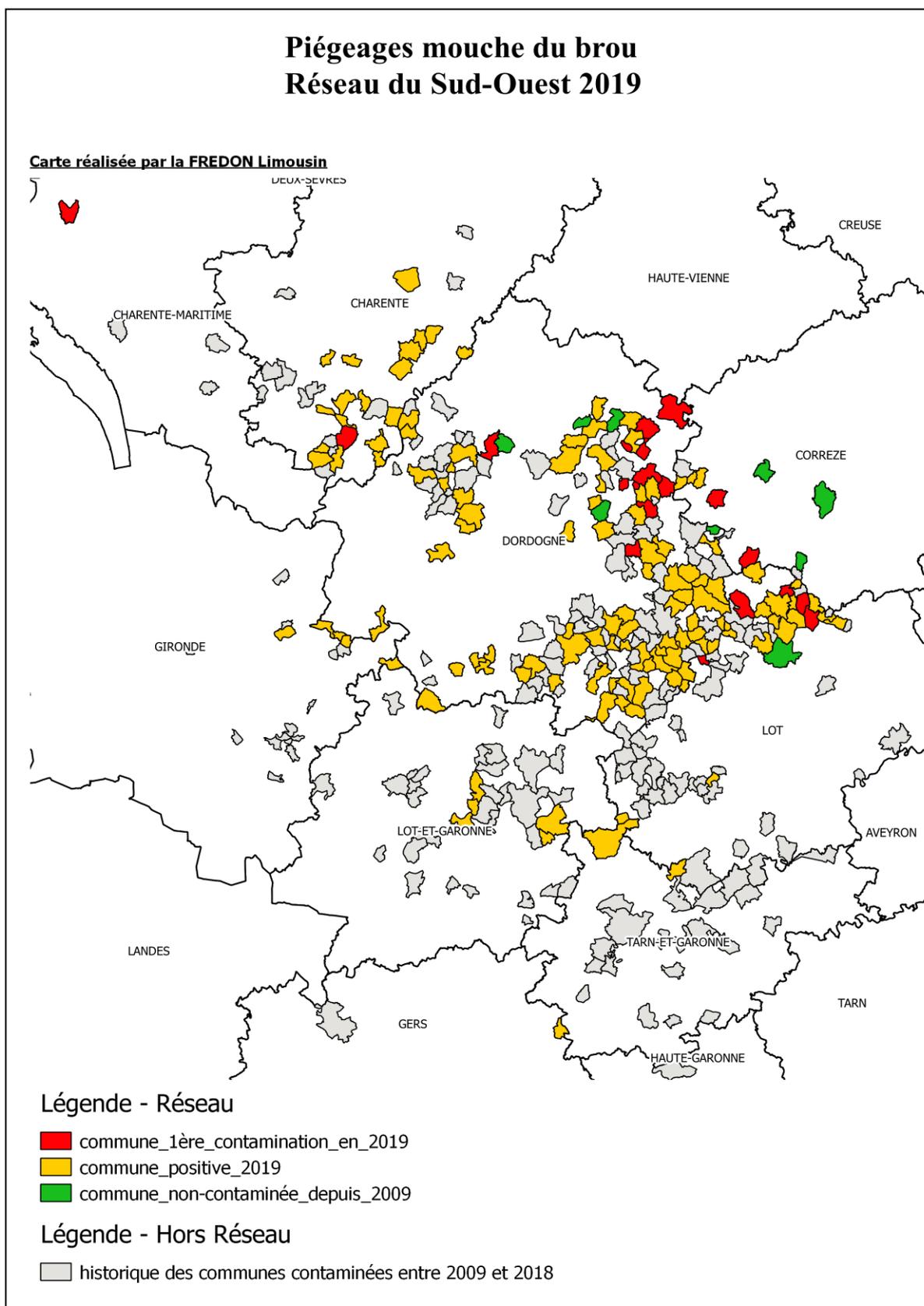
La présence de jeunes larves de mouche du brou a été constatée dans les fruits.



Les relevés montrent que les captures sur les plaques jaunes engluées ont été significatives jusqu'à mi-septembre. Actuellement, le niveau de captures est faible voir nul sur la majorité des plaques jaunes engluées, marquant ainsi la fin du vol.



Depuis notre dernier bulletin ([Cf. BSV Noix Grand Sud-Ouest n°11](#)), deux « nouvelles » communes ont été signalées contaminées en Dordogne (Badefols d'Ans et Chourgnac d'Ans) et une en Corrèze (Yssandon).



Evaluation du risque :

Fin de la période de risque. La période actuelle est un moment opportun pour marquer les arbres et/ou zones contaminées par la mouche du brou afin de bien positionner le ou les pièges en 2020.

• Carpacse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

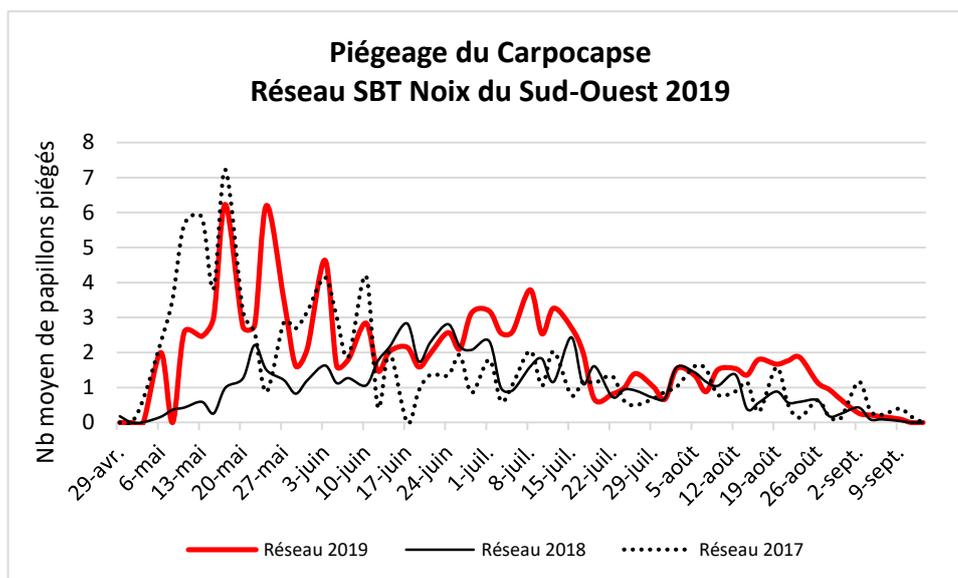
Des dégâts sont facilement observables en tous secteurs, parfois avec des niveaux importants.



Dégâts et larve de carpacse (*Cydia pomonella*) sur noix

Crédit photos : FREDON Limousin

Les données du réseau de piégeages nous montrent un 3^{ème} pic vers le 20 août. Cela pourrait s'expliquer par la superposition des émergences de papillons issus de la 2^{ème} génération et de la 3^{ème} génération notamment en secteurs précoces.



Evaluation du risque :

Fin des périodes de risque en tous secteurs.

Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles en cours de saison, leur retrait peut être envisagé et ainsi que le dénombrement des larves de carpacse présentes. La présence de plus d'une larve en moyenne par bande est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante.

Maladies

- **Anthracoses (*Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum*)**

Éléments de biologie

- ✚ **Les symptômes de l'anthracose *Gnomonia leptospyla*** visibles sur feuilles sont des taches de couleur marron foncé à noir, de forme plutôt anguleuse, et dont le centre devient souvent gris clair. Lorsqu'elles sont nombreuses, celles-ci peuvent confluer, et ainsi couvrir une partie importante de la feuille, pour aboutir à un dessèchement. Les parcelles fortement affectées par ce champignon connaissent alors des chutes précoces du feuillage, ce qui entrave sérieusement le calibre et le « remplissage » des noix, mais aussi, pour l'arbre, la constitution des réserves servant au démarrage de la végétation au printemps suivant.
- ✚ **Les symptômes de *Colletotrichum*** sont remarquables sur les fruits. A cette période, on observe des noix tachées, déformées et avec des sporulations orangées. Dans le cadre d'une étude menée par les stations expérimentales de la noix sur les maladies fongiques, et notamment le *Colletotrichum*, signaler à votre technicien(ne) les parcelles où vous constatez des chutes tardives qui pourraient être imputées à cette maladie.



Symptôme de *Colletotrichum* sur noix

Photo : Station expérimentale de la Noix de Creysse

Mesures prophylactiques

La période actuelle peut être mise à profit pour repérer les parcelles les plus atteintes. Celles-ci devront faire l'objet de soins particuliers tels que le broyage des feuilles et des fruits, dès la fin de la récolte et à la chute totale des feuilles, en fin d'automne - début d'hiver. Ceci permettra de réduire significativement l'inoculum pour la campagne 2020.

BILAN PHYTOSANITAIRE A LA RECOLTE

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante.

Sur 10 arbres, contrôler 100 fruits par arbre pris au hasard : noter la présence éventuelle des parasites (carpocapse, mouche du brou, cochenilles, acariens rouges, pucerons, bactériose, anthracnose,...) et estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Prochain bulletin : Bilan en Décembre

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : la FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / UNICOQUE / CAPEL / VAL CAUSSE / ECOLIM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".